



# Rapport d'activités - 2015

## Synthèse

### I – APPUI TECHNIQUE AUX COLLECTIVITES et AUX PORTEURS DE PROJET

- **Ingénierie financière des projets**

L'année 2015 a été marquée par le renouvellement des politiques de soutien aux îles dans le cadre d'un nouveau Contrat de Partenariat Etat-Région-AIP signé à Ouessant le 10/07/2015, pour la période 2015-2020 en présence de Monsieur Manuel VALLS, Premier Ministre. L'Etat a réservé une enveloppe de 4 M€ aux projets d'investissement des 12 îles bretonnes et la Région Bretagne, une enveloppe de 5,3 M€. Quatre axes prioritaires ont été retenus :

- 1°) le logement,
- 2°) le développement économique,
- 3°) la préservation des ressources et le soutien à la transition écologique et énergétique
- 4°) les services collectifs essentiels.

Chaque axe a été décliné en fiches-actions avec le type de projets éligibles, les bénéficiaires, les modalités de financement, etc... Une clause de revoyure est prévue à mi-parcours.

En 2015, 15 projets ont été validés lors des Comités Uniques de Programmation de juillet et octobre mobilisant 301 155 € de crédits FNADT (Etat) et 730 467 € de crédits Région. Au 29/02/2016, 12 dossiers de demande de subvention ont été transmis à l'Etat et/ou la Région ; 8 décisions ont été prises par l'Etat et 6 par la Région.

Pour ces accompagnements auprès des maîtres d'ouvrage, la Région Bretagne a octroyé à l'Association des Iles du Ponant 100 000 € au titre de l'ingénierie 2015.

- **Assistance à la définition de projets**

Une assistance à la définition de projets est parfois souhaitée par les communes. Des sollicitations ont été formulées et des premiers échanges ont abouti à un premier lot de dossiers qui ont été développés en 2015. Notons : une réflexion sur une stratégie foncière et immobilière à Hoëdic avec un partenariat avec Foncier de Bretagne ; un soutien à la définition du projet du Ledenez de Molène, avec un parrainage EDF dans le cadre de ses politiques sur le développement durable et les îles ; une réflexion sur le projet du phare de l'île de Batz ;

ainsi qu'une réflexion sur la relance de projets agricoles sur Ouessant en lien avec des objectifs de gestion des friches.

- **Ingénierie prospective**

La Région Bretagne a également soutenu, à hauteur de 25 000 €, les études stratégiques nécessaires au développement d'une capacité d'anticipation et de perspectives des îles. En 2015 ont ainsi été financés :

- Un travail sur l'évolution des statuts avec deux volets :
  - 1- une refonte des statuts pour tenir compte des évolutions institutionnelles (modification du contour des circonscriptions cantonales par exemple) avec le concours de notre cabinet comptable Auditéco qui se traduira par une modification lors d'une prochaine AG extraordinaire ;
  - 2- une réflexion sur les avantages et inconvénients d'une évolution statutaire, en fonction des possibilités offertes par le droit actuel.
- La mise en place d'un projet de programme INTERREG visant notamment au soutien à l'entrepreneuriat. Ce travail a nécessité de nombreux contacts auprès de partenaires européens, le résultat est la réunion de 7 partenaires (de 7 pays différents) autour d'une candidature sur un projet visant à identifier les atouts et contraintes rencontrés par les entrepreneurs des îles et la mise en place des solutions de réduction des contraintes. Ce projet INTERREG concernant l'entrepreneuriat sera présenté dans le cadre d'un appel à projet au printemps ou à l'automne 2016,
- Une première approche du Cabinet Ressources Consultants Finances sur l'impact possible de la mise en place d'une fiscalité locale liée au foncier sur Sein et Molène, les deux îles sans cadastre.

## **II – RENFORCEMENT DES PARTENARIATS – ENGAGEMENT POUR LES ILES**

L'organisation de la première Conférence des îles en juillet 2015 a réuni de nombreux partenaires historiques. Plusieurs organismes ont décidé de s'engager pour les îles, en partenariat avec l'AIP, afin de renforcer leurs actions et leurs capacités d'intervention sur ces territoires. Parmi les premiers signataires, en plus des Régions Bretagne et Pays de la Loire, des Départements du Finistère et de la Vendée, sont à noter : l'ADEME, l'EPF Bretagne, le Conservatoire du littoral, l'UBO, l'agence de l'eau Loire – Bretagne, l'ARS Bretagne.

- **L'Agence de l'Eau**

Une première convention a été signée en 2015 afin d'établir un diagnostic sur les 13 îles faisant partie du territoire de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, en identifiant les besoins de ces territoires insulaires au regard des domaines d'intervention du Xème programme de l'Agence de l'Eau. Pour ce diagnostic, l'AIP est intervenue sur les sujets transversaux (exemples : citernes de récupération d'eau, gestion des zones humides hors SAGE) et sur 7 des îles, l'Agence restant chef de file sur les autres. Ce diagnostic a vocation à consolider un programme prévisionnel des investissements pour la période 2016 – 2018 débouchant sur un accord de programmation.

- **L'Agence Régionale de Santé**

Pour onze îles bretonnes, l'engagement ARS/AIP s'inscrit dans la volonté de maintenir et de conforter l'accès aux soins dans les territoires insulaires. Il prendra la forme d'un contrat local de santé dont les objectifs généraux sont notamment d'assurer une bonne articulation et une cohérence avec les dynamiques locales de santé, en tenant compte des besoins et leviers existants dans les territoires, de lutter contre les inégalités territoriales de santé et de promouvoir la santé auprès des publics les plus fragiles. Deux réunions techniques avec des acteurs insulaires ont eu lieu et un premier Comité de pilotage le 3/03/2016.

- **Le Conservatoire du Littoral**

Un projet de convention d'application vise à assurer la cohérence des actions de chacune des parties dans l'objectif commun de préserver et valoriser les sites littoraux des îles du Ponant. Concrètement, le Conservatoire et l'A.I.P. développent des échanges sur leurs orientations de gestion sur les sites insulaires en partenariat avec les communes concernées. La coordination des investissements de l'Etablissement public avec les objectifs et projets du contrat de partenariat Etat - Région Bretagne - AIP est un des points majeurs des actions envisagées.

### III – DEVELOPPEMENT DES ILES DU PONANT

Différentes démarches ou projets ont été engagés sur des thématiques communes à plusieurs îles.

- **ECONOMIE INSULAIRE**

- **Surcoûts insulaires**

Une première étude co-financée par la région Bretagne, le département du Finistère et l'AIP, sur l'approche évaluative des surcoûts publics locaux entraînés par l'insularité a été remise par le Cabinet Ressources Consultants Finances en octobre 2015. Elle constitue une base importante pour faire des propositions de prise en compte de ces surcoûts dans le cadre des dotations de l'Etat, et notamment de la réforme de la DGF.

- **Marque produits sur les îles**

Un soutien parlementaire octroyé par le Sénateur Michel Le Scouarnec a permis d'étudier la faisabilité de ce projet emblématique pour les productions insulaires. Ce projet fait suite directement au programme de recherche ID-îles de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et est mené en partenariat avec l'équipe du Pr Louis BRIGAND. Dans le cadre d'un mémoire de master 2, Saïd BOUKOBAË a réalisé plusieurs entretiens avec des entrepreneurs et a restitué son travail lors d'un atelier spécifique qui s'est déroulé à Hoëdic, en septembre 2015. Les échanges ont porté sur les différents outils de valorisation des produits (IGP, label, marque...), et ont permis de valider les objectifs : la création d'une marque « produit sur les îles ». Elle s'adressera à une gamme diversifiée de productions, transformations et créations, le fait générateur étant le territoire insulaire d'où part l'activité générant de l'emploi localement.

- **Sensibilisation à l'entrepreneuriat sur les îles**

Le fonds de dotation « Perspectives » a permis le financement d'une opération de sensibilisation-animation à l'entrepreneuriat auprès des collégiens dans les îles finistériennes afin que ces jeunes puissent aborder la réalité de leur île et des autres îles du Ponant par le prisme des activités humaines. Au-delà, il s'agit de créer en collaboration étroite avec les enseignants référents, une réflexion dynamique et constructive sur le devenir de leur île et de ses habitants. Ce projet s'appuie sur le travail réalisé dans le cadre du programme de recherche ID-îles. Il sera étendu en 2016 aux îles de Yeu, Belle île, Groix, Houat et Hoëdic.

- **Tourisme et promotion des îles**

- **Réponses aux demandes d'informations** de touristes, d'étudiants, de journalistes ou encore de porteurs de projets sur les îles.
- Poursuite de la « **campagne éco-gestes** » et nouveau succès puisque près de 10 000 cendriers de poche avec les deux visuels ont été diffusés au cours de l'année 2015, et près de 25 000 depuis l'été 2012. Par ailleurs, près de 1 000 sacs « Greensea » ont été distribués auprès des randonneurs pour le ramassage des déchets grâce au relais de communes, d'offices de tourisme et de compagnies maritimes. Enfin, la sensibilisation à

la protection de l'environnement par le biais d'affiches installées dans les lieux de passage s'est poursuivie via le réseau de partenaires (Collectivités, OT, compagnies maritimes, professionnels du tourisme, commerçants insulaires...).

- **Rencontre des Offices de tourisme des îles** en décembre 2015. Cette rencontre de travail et de concertation a permis comme chaque année de dresser un bilan de la saison touristique et d'échanger sur les stratégies de promotion touristique des îles (point sur les outils de communication), d'échanger sur les problématiques propres à la situation du tourisme sur chaque île et de s'accorder sur les actions à proposer, notamment dans le cadre de la « Destination îles ».
- Mise en place de la « **Destination îles** » : la première étape en 2015 a consisté en la définition de schémas d'intention des ports d'entrée des îles en analysant la prise de contact des visiteurs avec l'île au moment de leur débarquement sur le port afin de préconiser des actions simples de mise en valeur de chaque port insulaire. Le cabinet en charge de l'étude a débuté la phase des diagnostics sur Houat, Batz, l'île aux Moines, Bréhat... Suivra l'analyse des sites en période d'affluence touristique avant une restitution en 2016.
- **Refonte du guide l'Essentiel** regroupant des données chiffrées et les problématiques des îles. Elle a été amorcée en novembre 2015 et devrait aboutir à la mise en ligne d'un nouveau document courant mars 2016. Il en est de même pour le **site internet** dont une refonte doit être finalisée à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016.
- **Préparation de Brest 2016**, du 13 au 19 juillet : L'Association y bénéficiera d'un stand de 75 m2 pour l'ensemble des îles et travaille à la présentation des îles sous l'angle « Vivons nos îles », à l'animation du stand et à la logistique de la semaine avec l'organisateur des fêtes maritimes et les acteurs des îles (mairies, OT, entrepreneurs, etc...).
- **Participation au festival « Les Insulaires »** organisé à Hoëdic, en septembre 2015 et à la journée préalable organisée sur l'entrepreneuriat dans les îles (cf ci-dessus § sur Marque produits insulaires). Dans ce cadre, l'AIP a participé aux côtés de l'association du festival à **une exposition** photographique mettant en avant la jeunesse des îles..
- **Soutien au Salon du Livre Insulaire** d'Ouessant grâce à la dotation du Grand Prix des Îles du Ponant.

- **Etude-recherche « ID-Îles 2 » :**

Réalisée par l'UBO, le laboratoire Géomer et leurs partenaires, l'accompagnement et le soutien à cette étude se poursuit afin de mettre en œuvre des opérations concrètes, favoriser les synergies entre les acteurs et concourir à un développement original des îles. Il s'agit notamment de relayer les projets d'émissions TV mensuelles traitant des sujets insulaires.

➤ **ENERGIE-DECHETS et DEVELOPPEMENT DURABLE**

L'année 2015 a été marquée par une avancée majeure, après les candidatures « Territoires à Energie Positive et Croissance Verte » auprès du ministère chargé de l'Environnement et de l'Energie pour, d'une part, les îles du Morbihan et d'autre part, celles du Finistère. Les premiers résultats ont été obtenus pour le Finistère, réunissant les îles non raccordées au réseau électrique continental.

L'autre point fort a été l'engagement pour la transition énergétique de Sein, Ouessant, Molène, réunissant dans un même objectif, les trois communes, la Région Bretagne, le Département du Finistère, l'ADEME, le SDEF, les entreprises Sabella, ERDF, EDF. Cet engagement préfigure les programmes opérationnels en cours de déploiement :

- la **boucle énergétique locale (BEL)** pour Sein Ouessant et Molène, candidature retenue auprès de la Région Bretagne pour trois années ;
- **Territoire à énergie positive et croissance verte (TEPCV)**, s'appuyant sur Sein Ouessant et Molène, étendu aux îles de Batz et des Glénan avec un programme d'investissement pour 2016 et 2017, déposé auprès de la DREAL et de la DDTM du Finistère fin 2015.

Ces deux programmes concernent des actions liées à l'énergie sur les îles : maîtrise et réduction des consommations, développement de la production d'énergie à partir de sources renouvelables, pilotage et gestion intelligente de l'énergie, sensibilisation des usagers et visiteurs,...

Par ailleurs, des actions engagées dès 2015 avec le soutien d'EDF ont permis de définir la capacité de production photovoltaïque sur les bâtiments publics des îles de Sein, Molène et Ouessant et d'intervenir sur le projet du Ledenez Vraz de Molène : préservation et valorisation du site en s'appuyant sur ses qualités environnementales et paysagères ainsi que sur son héritage culturel (goémon). Elles ont permis d'évaluer la faisabilité avec un chiffrage précis d'investissements proposés au titre de la BEL et TEPCV.

Les îles morbihannaises ayant été reçues dans la catégorie « Territoires à énergie positive en devenir », des efforts seront déployés en 2016 pour atteindre le classement TEPCV, qui permettrait d'obtenir un soutien aux investissements, à l'image de celui qu'a obtenu l'île d'Yeu.

Enfin, le **Programme d'Intérêt Général (PIG)** initié pour l'habitat privé des îles non-interconnectées (rénovation énergétique sur Sein, Molène et Ouessant) s'est poursuivi pour la 3<sup>ème</sup> année. Au 31 décembre, 59 projets avaient été financés et 16 étaient complets en attente de validation des financements. Une prolongation du programme a été prévue pour 2 ans en complétant les projets de la Boucle énergétique locale d'économie d'énergie.

#### **IV – FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION**

L'Association a réuni ses instances à 6 reprises : 1 Assemblée Générale Ordinaire (février), 3 réunions du Conseil d'Administration (février, mai, octobre) et 2 réunions du Bureau (avril, octobre).

Personnel en place en 2015 : 1 directeur, 1 chargée de mission « Energie-Développement Durable », 1 secrétaire administrative à 85%, 1 stagiaire sur la création d'une marque des produits insulaires, un assistant communication en novembre-décembre.

A noter que la coordinatrice n'a pas souhaité reprendre son poste à l'issue de son congé de maternité, une rupture conventionnelle a clos son contrat de travail au sein de l'Association.

xxxxxxxxxx

